

L'ASSIGNATION TEMPORAIRE : SAVOIR EN TIRER PROFIT

Introduction

Dans le cadre d'une lésion professionnelle, l'assignation temporaire est un moyen qui consiste d'affecter un travailleur dans une autre tâche, en attendant qu'il puisse réintégrer son emploi pré lésionnel ou un emploi convenable dans l'entreprise. L'assignation temporaire est votre allier numéro #1 pour conserver la motivation et l'expertise de votre travailleur, durant sa guérison. C'est aussi une alternative qui permet également de minimiser l'impact financier avec le coût des prestations lié de cette lésion professionnelle à votre dossier d'employeur. Cette formation a pour objectif de vous familiariser avec la démarche, et ce, tout au long du processus de la réclamation CNEST. Au final, c'est une solution gagnante pour tous !

Objectifs spécifiques

- Comprendre et mettre en application les notions de base concernant l'assignation temporaire;
- Sensibiliser les parties aux avantages et bienfaits liés à cette solution provisoire;
- Être en mesure d'intervenir de façon proactive et efficace pour une saine gestion de votre dossier CNEST.

Contenu de la formation

- En quoi consiste l'assignation temporaire;
- Présentation du nouveau formulaire - Loi 59 - Nature du travail assigné;
- Avantages pour l'employeur et travailleur & Rôle et responsabilités;
- Traitements et consultation durant l'assignation temporaire;
- Les imprévus en cours de l'assignation temporaire;
- Révision des étapes à suivre.

Nombre de participants

- Un maximum de 20 participants est demandé, en présentiel ou virtuel.

Matériel fourni

- Présentation en format PDF à télécharger
- Outils de gestion et documents de références à mettre en application
- Attestation de formation

Durée

- 3h00- formation

Lussier est un organisme formateur agréé par la Commission des Partenaires du marché du travail (CPMT).